

«Je n’y retournerai pour rien au monde» : la grande déprime des enseignants

PAR FAÏZA ZEROUALA
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 12 MARS 2020

Le nombre de démissions de profs a bondi de 120 % chez les titulaires en cinq ans. Certains se sentent méprisés. Et depuis le début de l’année la rupture conventionnelle est possible dans la fonction publique... Le ministère a lancé une consultation.



Le 15 janvier 2020 devant le rectorat de Toulouse. © Alain Pitton / NurPhoto / AFP

«Je me suis heurtée à une réalité qui n’est pas de mon ressort. On peut bien dire ce qu’on veut : sans politique sociale, on n’arrivera à rien. » Anne*, 27 ans, a enseigné cinq ans dans un collège de Seine-Saint-Denis par choix, pas par défaut, puis a perdu la foi, comme elle dit. Alors elle a décidé de partir. Cette ancienne professeure de français raconte l’histoire d’un rêve déçu, celui de contrecarrer « les déterminismes par la culture ».

Au début, pourtant, sur le premier poste demandé dans un collège REP +, cela fonctionne, notamment grâce à une équipe pédagogique soudée et motivée. « La désillusion vient plus tard, la fatigue assez vite. » Elle explique qu’en français, dans cette ville défavorisée, un enfant « niveau 6^e » équivaut à un « niveau CM1 » dans un quartier privilégié. Difficile de rectifier la situation quand « toutes les heures déléguées à l’accompagnement ont été supprimées. Sans oublier l’absence de transports en commun, de

mixité sociale, la concentration urbaine intense... » Si des fonds sont débloqués pour l’éducation prioritaire, l’argent ne suffit pas, selon elle.



Le 15 janvier 2020 devant le rectorat de Toulouse. © Alain Pitton / NurPhoto / AFP

Son cas n’est pas isolé, loin de là. Fini le temps où les enseignants entraient à l’éducation nationale comme en religion, pour y effectuer toute leur carrière. Le malaise est diffus, s’insinue dans chacune des conversations : beaucoup ne supportent plus les injonctions contradictoires de l’institution et certains, à bout, ont décidé de faire autre chose plutôt que d’écorner chaque jour un peu plus leurs illusions. Même la retraite, vue jusque-là comme l’un des avantages du métier, ne sera plus si intéressante avec la réforme en cours...

Depuis le début de l’année, en plus, la rupture conventionnelle est possible dans la fonction publique, en application d’une loi votée en 2019 – et le gouvernement **s’attend** à des demandes plus importantes que prévu.

Alors conscient du malaise qui habite ses troupes, le ministre Jean-Michel Blanquer a décidé, tel Emmanuel Macron et son grand débat répondant aux « gilets jaunes », de sonder les enseignants pour « connaître à la fois leurs ressentis, leurs préconisations, leurs idées, leurs volontés pour l’avenir ». Lancée début mars, une consultation en ligne, réalisée par un institut de sondage, est aujourd’hui accessible aux 850 000 enseignants du primaire et du secondaire : « Quels sont pour vous les mots qui qualifient le mieux votre métier ? Quelles sont vos principales sources de satisfaction ? De déception ? Avez-vous l’impression que vos conditions de travail depuis le début de votre carrière se sont améliorées/se sont dégradées/ni l’un, ni l’autre. », etc. Les résultats sont attendus pour le 31 mars.

Dans les rangs de l'éducation nationale, l'augmentation des départs est frappante (même si les chiffres restent mineurs au regard du nombre global d'enseignants) : entre les années scolaires 2012-2013 et 2017-2018, le nombre de démissions a bondi de 120 % (d'après le **dernier bilan social du ministère**). L'agence de presse spécialisée **AEF rapporte** que « *chez les enseignants titulaires, le nombre de démissions est passé de 637 (0,08 %) à 1 399 (0,17 %), augmentant chaque année. Chez les enseignants stagiaires, s'il y avait 146 démissions en 2012-2013 (1,07 %), il y en avait 864 en 2017-2018 (3,25 %)* ».

Parallèlement le nombre de candidats aux concours **diminue**. Au Capes, par exemple, il a baissé de 16,6 % entre 2018 et la prochaine session de 2020. Et la filière professionnelle connaît même une réduction de près de 30 % du nombre de candidats.

Ces derniers mois, les alertes se sont encore multipliées. **Le suicide** de Christine Renon, fin septembre, a bouleversé la communauté éducative, et cette directrice d'école de Pantin incarne désormais la souffrance au travail. Alors que sa lettre posthume a circulé dans les salles des profs, beaucoup confient avoir ressenti le même abattement.

Quant à **la réaction** du ministre, qui a tardé à manifester sa compassion et tout fait pour ne pas imputer la responsabilité de ce drame à l'institution, elle a été mal vécue.

Ainsi Hélène, 39 ans, enseigne depuis une quinzaine d'années dans le sud parisien et fait partie de ceux qui ont été choqués. Chez elle, le geste fatal de Christine Renon a agi comme un révélateur, illustrant un peu plus la déconnexion et la froideur du ministère, selon elle. « *Ce moment aurait dû être celui d'une remise en cause de l'éducation nationale mais ça s'est encore transformé en séquence où tout le monde s'est dit que, comme d'habitude, les profs râlent. Nous n'avons pas été pris au sérieux* », déplore-t-elle.

Hélène a exercé jusqu'en octobre dernier. Aujourd'hui, elle ne veut plus être enseignante.

Alors que sa rentrée 2019 a démarré sous de mauvais auspices, Hélène fait un *burn out* au bout de deux mois. Elle multiplie les insomnies, a des palpitations ; un jour, elle fond en larmes sans raison. Les vacances de la Toussaint arrivent mais rien n'y fait, elle comprend que son mal est plus profond, qu'elle ne peut plus retourner en classe. Arrêtée, elle demande un congé longue maladie.

Il faut dire qu'elle se sent mal aujourd'hui quand elle croise un groupe d'enfants, ne réussit même plus à accompagner ses enfants en sortie scolaire. Le seul fait d'entendre une sonnerie d'école identique à celle de l'établissement où elle travaillait réactive ses angoisses. Avec un peu de recul, elle réalise qu'elle ne décrochait jamais, soirs et week-ends inclus. « *C'est l'institution le problème et elle ne changera pas tout de suite, elle m'a fait du mal, je ne veux pas y retourner.* »

«Être envoyé en banlieue m'a provoqué un choc sociologique»

Céline, 45 ans, professeure des écoles en Bretagne, enseigne depuis une vingtaine d'années. Elle a, comme Anne, embrassé ce métier pour « *contribuer à l'égalité des chances* ». Maintenant elle souhaite le quitter. Céline a été arrêtée un an pour maladie, « *pas un burn out* », précise-t-elle d'emblée. Elle vient à peine de reprendre mais elle est gagnée par un sentiment d'impuissance. « *On est tout petits, nous ne sommes pas reconnus par notre hiérarchie, par les parents, et les enfants ont changé en vingt ans. Il faut énormément de temps pour créer un groupe de classe, on est face à une somme d'individus à l'attention très volatile. Cela réclame une énergie de tous les instants. Dans la classe, on a l'impression d'avoir une Cocotte-Minute face à nous. Il faut les reprendre les uns après les autres. Les moments d'enseignement se réduisent.* »

L'enseignante, comme beaucoup de ses collègues, a été choquée par le suicide de Christine Renon, qui a même été l'un de ses « *électrochocs* ». Elle regrette que le ministère récuse au maximum toute responsabilité de l'institution lorsque des cas de souffrance au travail se produisent. « *On nous dit toujours que ce sont des gens fragiles, qui ont des problèmes. Or, le manque de soutien et de formation abîme. Il y a une succession de*

changements de programmes, sans accompagnement. Du jour au lendemain, le métier a changé. On n'a jamais de temps, on ne fait jamais de pause. On a à peine le temps d'aller aux toilettes et ça ce n'est plus possible. » Céline raconte aussi que sa mère a travaillé à France Télécom au moment de la vague de suicides. Elle craint que l'éducation nationale ne finisse par emprunter cette voie.

Emma, 44 ans, est directrice d'école en Dordogne, dans une école rurale. Sa mère est enseignante, elle-même a longtemps été persuadée qu'elle se dirigerait vers des études de droit. Finalement, elle s'inscrit en fac de mathématiques, puis passe le concours de professeur des écoles : à 22 ans, elle ne s'imagine pas enseigner en lycée à des élèves à peine plus jeunes qu'elle.

Elle ne considère pas avoir des conditions de travail difficiles, *« ça se passe bien, j'ai des collègues en or. Mais je ne me sens plus en adéquation avec les textes et ce qu'on nous demande sans cesse. On doit trouver un équilibre entre l'avancée des élèves et les programmes. Soit, je vais à leur rythme et je ne vais pas assez vite pour l'éducation nationale, soit je les presse un peu et ça ne va pas »*. En tant que directrice d'école, Emma bénéficie d'une journée de décharge par semaine au cours de laquelle elle *« souffle »* et prend un peu de recul. Malgré tout, elle rêve d'ailleurs.

Hélène a elle aussi eu le sentiment d'être attaquée dans sa compétence professionnelle. Les évaluations nationales que sont censés faire passer les enseignants à leurs élèves de CP et CM2 cristallisent le rejet de l'enseignante. En 2018, elle obtempère aux injonctions de sa hiérarchie et les fait passer aux petits, à contrecœur. L'enseignante considère qu'elles ne sont pas adaptées à l'évolution de ses CP qui n'ont parfois pas encore abordé les notions contrôlées ou sont déconnectées des programmes en mathématiques notamment. L'année suivante, elle refuse.

« Je recevais les pressions quasi quotidiennes de l'inspecteur. J'ai été menacée d'avoir un blâme. Pour moi, être professionnelle c'est autre chose, c'est aussi ne pas se mettre en décalage avec ses valeurs. Être

enseignant, c'est être un bon petit soldat ? » De peur de la sanction, elle cède. Mais être en désaccord avec ses convictions est trop difficile.

Emma partage ce sentiment d'être défiée sur le terrain de sa pratique professionnelle. *« On remet en question nos choix de lecture, les devoirs pendant les vacances ou au contraire le fait de ne pas donner de devoirs. D'autres parents insistent pour qu'on fasse sauter une classe à leur enfant qui serait précoce. »* Dans son cas, elle a refusé de le faire pour un élève, les parents ont contacté l'inspecteur qui a validé leur demande.

Elle s'est sentie trahie par sa hiérarchie. Pour le moment, elle se renseigne pour un transfert vers le secondaire, pour échapper à ce contact direct avec les parents et leurs *desiderata*. *« On doit faire l'éducation des parents et des enfants. Certains ont 3 ou 4 ans, sont issus de bonne famille et insultent les personnels de l'école comme les dames de cantine. »*

C'est ce climat de défiance permanent qui a détourné Guillaume, 28 ans, de l'éducation nationale. Après avoir cessé d'enseigner à l'été 2017, il est désormais administrateur territorial. Et pour rien au monde il n'y reviendrait.

Après des études d'histoire, il passe l'agrégation qu'il obtient en 2016, puis son année de stage se déroule dans un lycée de région parisienne. De son propre aveu, c'est une année *« extrêmement dure. J'ai pleuré tous les soirs pendant un mois et demi »*.

Il explique : *« Je viens d'un milieu assez bourgeois, j'ai toujours vécu dans un milieu très bourgeois, j'ai fait Sciences-Po, être envoyé en banlieue m'a provoqué un choc sociologique. »* Il est difficile d'appréhender un nouveau métier, ajoute-t-il, encore plus quand on se retrouve face à des jeunes qui n'ont pas les mêmes codes que soi. Il a le sentiment de davantage faire de la tenue de classe que de l'enseignement. Alors que les élèves avaient de fortes difficultés scolaires, des incidents violents émaillent son année d'enseignement.

« Après les débuts difficiles, je me suis épanoui mais cela restait difficile, non parce qu'on n'avait pas de moyens mais parce que la direction de ce lycée était déplorable. Elle ne remontait pas les infos, le

proviseur ne prenait pas soin de ses équipes, il n'y avait pas de politique de gestion des personnels », analyse Guillaume.

Plus un sacerdoce qu'une mission

Ces ex-enseignants ou en partance racontent tous qu'ils se sont mués en éponges: ils sont les réceptacles de la souffrance sociale qui irrigue la vie des enfants dans leurs classes. « *On n'est pas formés à ça, confie Hélène. On doit aussi dire à des mères qu'elles doivent laver leurs enfants. Aider certaines familles à réaliser des tâches basiques comme prendre un rendez-vous chez le dentiste pour leur gamin.* » Les travailleurs sociaux formés à cela n'existent presque plus. Alors, Hélène a essayé de faire bouger les choses, en manifestant, en s'impliquant dans un syndicat. Elle parle aussi de son « *sentiment d'impuissance* » lorsqu'elle avait affaire à des victimes de violences conjugales, car « *les familles nous racontent tout* ».



Dans une salle de classe. © Reuters

En tant que directrice d'école, Emma gère des histoires familiales lourdes, comme des problèmes d'alcoolisme chez les parents. Contrairement à ce que claironne le gouvernement, Emma considère qu'il est chimérique de mettre en œuvre une école réellement inclusive, faute de moyens. « *Ce qui me pèse le plus, c'est le manque de soutien de la hiérarchie. Il y a vingt ans, les inspecteurs nous soutenaient et faisaient bloc derrière nous, en cas de conflit avec des parents par exemple.* » Emma déplore que les parents exercent une forme de pression envers les enseignants, menaçant de porter plainte notamment.

Hélène a préparé sa reconversion. En juillet dernier, elle a obtenu un CAP boulangerie, préparé en parallèle de ses cours. Financièrement, c'est compliqué, explique-t-elle. Elle touche 2 000 euros net après quatorze ans d'ancienneté. Aujourd'hui, elle ne va

plus percevoir que la moitié de son traitement. « *Heureusement que je ne suis pas seule avec ma fille...* »

Elle compte les jours avant ce qu'elle vit comme un « *soulagement* ». « *L'éducation nationale va mal. On n'a plus envie de faire ce métier. C'est dommage car c'est un beau métier, mais les moyens ne sont plus mis dans l'école, et ça va empirer.* » L'autre solution entrevue serait de se mettre à son compte. Emma n'a pas d'idée précise de reconversion et explique ne pas avoir les moyens de démissionner.

« *Personne ne sait qui a le droit de bénéficier de la rupture conventionnelle. Je suis dans un entre-deux. Ce n'est pas si simple de quitter la fonction publique. J'ai rencontré une assistante sociale de l'éducation nationale pour ma reconversion.* »

Elle réfléchit aussi à prendre un congé de formation de 3 à 9 mois. Mais en échange, elle devra trois fois ce congé à l'éducation nationale. « *La formation suivie sera obsolète à notre retour. C'est tout le paradoxe de l'éducation nationale : ils veulent bien qu'on se forme mais au sein de notre profession. Rien n'est fait pour qu'on puisse en sortir. Sauf à se mettre à mi-temps et faire un cumul d'activité.* » Si elle en avait les moyens et aucun crédit sur le dos avec son époux, elle serait déjà partie, malgré l'appréhension.

Anne, elle, s'est battue sur tous les fronts, au collège et dans la rue, en tant que syndiquée. Elle a passé une bonne partie de l'année 2019 dans les assemblées générales d'enseignants ou à battre le pavé contre la loi Blanquer, pourtant passée sans encombre en mai 2019. L'ex-enseignante fustige la réforme du baccalauréat et du lycée, « *une vaste blague, problématique et stressante pour les jeunes. C'était éreintant pour en définitive n'obtenir aucun résultat si ce n'est du mépris. J'étais profondément fatiguée et triste, je me suis cramée dans la lutte. J'y crois plus. Plus assez de patience, pas envie que les gamins payent. Je ne fonctionne pas, je ne suis pas fonctionnaire. Je ne respecte pas la moitié de ce que propose ce gouvernement, je ne peux être solidaire.* »

Hélène confie, comme bon nombre de ses collègues, ne plus supporter son ministre de tutelle, « *déconnecté du quotidien d'une salle de classe* ». « *Il n'est pas dans le cœur des enseignants, les enseignants ne peuvent plus supporter de l'écouter. C'est épidermique.* » Lorsqu'elle a eu besoin de consulter un psychiatre, elle en a trouvé un qui porte le même nom que le ministre de l'éducation ! C'est plus fort qu'elle, raconte Hélène, elle n'a pas pu le choisir.

Anne considère aujourd'hui qu'être enseignant en France relève plus du sacerdoce que de la mission. « *S'il y a une prime en REP, ce n'est pas pour rien...* », relève l'ex-enseignante. En arrêt maladie depuis la Toussaint, elle aussi considère que les architectes des réformes sont « *hors sol* » et n'ont aucune idée de ce qui se passe dans une salle de classe. « *Le système à réformer est trop grand pour nous, j'y ai cru y compris avec les stylos rouges et les gilets jaunes mais il faut changer la forme de lutte. Nous enseignants, on est sages et on ne fait pas peur du tout.* » Elle a décidé de se lancer dans le théâtre, soutenue par ses parents.

De son côté, pour trouver une voie de reconversion, Céline a exploré un site consacré au sujet et a contacté un conseiller en mobilité carrière. Mais il est compliqué de changer de métier à 45 ans, explique-t-elle, surtout quand on est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques périmée. « *Sans compter que dans une classe, on perd le fil du monde du travail et il y a de moins en moins de formation à l'intérieur de notre institution.* »

Alors elle s'interroge. Elle songe peut-être à aller dans le secondaire, pour souffler un peu. Elle réfléchit aussi à demander un détachement dans une administration.

Après deux décennies, elle perçoit 2 140 euros net, prime incluse. Elle estime qu'une augmentation de leur traitement serait largement justifiée. « *On est déjà tellement méritants.* »

Quant à Guillaume, même s'il a noué des liens avec ses élèves et s'est senti utile – « *Cela reste l'année la plus formatrice de ma vie* » –, il déplore la faible reconnaissance que témoigne la société aux enseignants au regard de leurs conditions de travail. Surtout, il ne s'imagine pas faire sa carrière dans un établissement avec des élèves si difficiles. Il craint de devenir « *aigri* » : « *Ces jeunes évoluent dans un environnement dur, ils sont durs entre eux donc forcément ça déteint sur nous.* »

Guillaume considère qu'il faudrait changer la politique de recrutement des personnels de direction, rapprocher les rectorats qui paraissent si loin des personnels pour les aider dans la gestion de leur carrière et mettre fin à « *l'organisation tentaculaire* » de l'éducation nationale.

L'ex-enseignant est pour le moment en disponibilité. *A priori*, l'administration pourrait lui demander de réintégrer l'éducation nationale. Dans ce cas-là, il n'hésiterait pas à démissionner, assure-t-il. « *Je suis très heureux aujourd'hui, je n'y retournerai pour rien au monde.* »

Boîte noire

* Tous les enseignants interrogés ont réclamé l'anonymat, pour éviter que leur témoignage ne leur porte préjudice, surtout dans le cadre d'un départ éventuel.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.